

Bruxelles, le 24 juin 2016
Communiqué de presse

La ML en faveur d'une représentation équilibrée des mutualités

Au sein des organes de gestion de l'assurance maladie, la représentation des mutualités est intégralement revendiquée par les grands acteurs. La ML défend une représentation équilibrée.

Le constat est regrettable : en Belgique, toutes les mutualités ne sont pas représentées dans les organes de gestion de l'assurance maladie, comme le Conseil général des soins de santé, le Comité général de gestion, etc.

Par ailleurs, les plus petites mutualités sont systématiquement exclues des différents comités, des groupes de travail et des réunions de concertation au sein de l'INAMI. Cette représentation est principalement revendiquée par les plus grandes mutualités.

En conséquence, d'autres mutualités passent invariablement à la trappe.

La ML dénonce ce déséquilibre et plaide en faveur d'une représentation équitable. C'est une question de démocratie où la voix de chacun des membres des mutualités mérite d'être entendue. Dans le pacte pluriannuel, la ministre De Block aspire à la représentation de tous les partenaires de la santé. La ML a désormais l'espoir que ces propos ne resteront pas lettre morte, si bien que l'ensemble des mutualités, et donc également tous les assurés, soient pleinement représentés.

Geert Messiaen
Secrétaire général